

NAO (négociations annuelles obligatoires)

Le but de cette formation

Il s'agit de permettre aux militant-e-s à l'entreprise d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les négociations annuelles obligatoires selon la démarche syndicale Cgt.

Public concerné

Les militant-e-s d'entreprises qui ont à participer aux négociations, qu'ils soient élu-e-s du personnel ou dirigeant-e-s de leurs syndicats.

Objectifs du stage

A l'issue de cette action de formation, les participant-e-s seront capables de construire un projet d'action qui permette d'aboutir à la signature d'un accord de négociations annuelles obligatoires, dans leur entreprise, selon la démarche syndicale Cgt.

Contenu

L'enjeu de la démarche de négociation pour la CGT.

L'approche de la négociation par les autres organisations syndicales.

L'approche de la négociation par le MEDEF et la CGPME.

La négociation collective, propriété des salarié-e-s : historique, évolutions et enjeux.

La démarche syndicale Cgt : stratégie revendicative ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux.

Les cinq thèmes des négociations annuelles obligatoires à l'entreprise : approches croisées de notre démarche syndicale (revendicative – juridique – de renforcement).

La construction par chaque stagiaire d'un projet d'action pour aboutir à la signature d'un accord NAO dans son entreprise.

Durée :

2 ou 3 jours

Parution : juin 2005